

Association « RESPIRE »
514, boulevard de l'avenir 11210 PORT LA NOUVELLE
N° Préfectoral : W113008624
Association loi 1901 n° SIRET
Mail : respire@gmx.fr

Port la Nouvelle le : 14 avril 2023

Règlement Intérieur de l'association « Respire »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901,
S'affilie à la Fédération Sportive et Culturelle de France

Association « RESPIRE »

514, boulevard de l'avenir 11210 PORT LA NOUVELLE

N° Préfectoral : W113008624

Association loi 1901 n° SIRET 923 450 514 00016

Mail : respire@gmx.fr

Article 1 : Respect de la vie de chacun

Chaque adhérent doit respecter la vie privée et l'intégrité physique de chaque membre de l'association.

Article 2 : Respect et politesse

Le respect et la politesse envers les autres membres de l'association sont de rigueur.

Article 3 : Interdiction d'utiliser un téléphone portable

L'utilisation de téléphone portable est strictement interdite pendant les activités de l'association, afin de favoriser la convivialité entre les membres.

Article 4 : Respect des animateurs

Les animateurs et bénévoles impliqués dans les activités doivent être respectés.

Article 5 : Respect du code de la route pendant les balades

Lors des balades organisées par l'association, les adhérents doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité routière.

Article 6 : Respect de l'environnement

La protection de l'environnement est une des valeurs fondamentales de l'association. Les adhérents sont donc invités à respecter la nature lors des activités proposées.

Article 7 : Interdiction de consommer de l'alcool pendant les sorties à la journée

La consommation d'alcool est interdite pendant les sorties organisées par l'association, à la journée.

Article 8 : Respect des valeurs et croyances de chacun

L'association prône une diversité des opinions et des croyances. Les adhérents doivent donc respecter les valeurs et croyances de chacun.

Article 9 : Interdiction de ramener des problèmes personnels

Interdiction de ramener des problèmes personnels dans le cadre de sorties associatives

Article 10 : Objectif

L'objectif de l'association vise le bien-être et la détente des membres. Elle a pour but de permettre à chacun de prendre du temps pour soi, de lâcher prise, de se ressourcer et de gérer son stress. L'association propose également de découvrir et de partager des connaissances sur le patrimoine, la faune et la flore ainsi que sur la nourriture saine et équilibrée. Elle permet aussi de passer du temps en famille, entre amis et de recréer du lien social tout en partageant des valeurs communes.

Article 11 : Sanctions

Tout adhérent qui ne respecterait pas les présentes dispositions s'expose à une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

Article 12 : Sorties week-end et voyages

Lors des week-ends, voyages et sorties organisés par l'association, il est important de veiller au respect des lieux de visite ainsi qu'au bon usage du matériel culturel utilisé. Tout membre participant à ces activités s'engage à faire preuve de responsabilité et de respect envers ces éléments.

Les sorties, week-ends et voyages organisés par l'association seront budgétisés par le bureau et proposés sur inscription (lien Hello Asso par mail) afin de garantir une organisation harmonieuse et une participation collective.

Enfin, la mission de l'association Respire est de favoriser l'enrichissement personnel et collectif de tous ses membres, en prônant des valeurs de collaboration, d'engagement et de respect. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, et c'est à nous tous de leur transmettre un souffle de vie qui favorisera le développement d'une humanité plus consciente et plus harmonieuse, fondée sur la paix et l'amour.

Association « RESPIRE »

514, boulevard de l'avenir 11210 PORT LA NOUVELLE

N° Préfectoral : W113008624

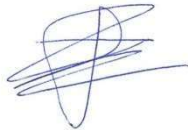
Association loi 1901 n° SIRET 923 450 514 00016

Mail : respire@gmx.fr

Règlement intérieur signés et approuvés à l'unanimité lors de l'assemblée constitutive du 14/04/2023

Signature du Président – Trésorier

ZIMMER JOEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Signature du Secrétaire

BENOIT Jean Paul

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'JP' followed by 'Benoit' and a long horizontal stroke extending to the right.